



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

épilepsie

Question écrite n° 57603

## Texte de la question

M. Jacques Pélissard appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les difficultés rencontrées par les familles pour trouver un établissement adapté aux personnes souffrant d'épilepsie, en particulier les adultes présentant des troubles liés à une épilepsie sévère. Ces personnes nécessitent des soins permettant de leur apporter une meilleure qualité de vie et de favoriser leur intégration sociale. Il s'avère toutefois que les structures spécialisées dans l'accueil des épileptiques sont en nombre insuffisant. Aussi, il souhaiterait connaître les mesures susceptibles d'être prises par le Gouvernement pour répondre aux attentes des malades et de leurs familles.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Pélissard](#)

**Circonscription :** Jura (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 57603

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Santé et sports

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 août 2009, page 8186

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)